

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 81 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 19 Absent(s) : 1</i>
--	---	---

Date de convocation : 24 janvier 2023

Vote(s) pour : 97
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 30 janvier 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-01-31-CM-5.3 :

Désignation d'un représentant de l'Eurométropole de Metz à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES).

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Bureau en date du 23 janvier 2023 décidant de l'adhésion de Metz Métropole à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES),

DECIDE de désigner Madame Nathalie SPORMEYEUR pour représenter Metz Métropole à l'ANDES.

Metz, le 31 janvier 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230130-2023-01-DC5-3-DE

Numéro de l'acte : 2023-01-DC5-3
Date de décision : lundi 30 janvier 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation d'un représentant de l'Eurométropole de Metz à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES)
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/02/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230130-2023-01-DC5-3-DE
Document principal : 99_DE-5-3.pdf

Historique :

01/02/23 14:45	En cours de création	
01/02/23 14:47	En préparation	Catherine DELLES
02/02/23 08:22	Reçu	Catherine DELLES
02/02/23 08:23	En cours de transmission	
02/02/23 08:26	Transmis en Préfecture	
02/02/23 08:34	Accusé de réception reçu	